

Le'h Le'ha

Les trois catégories d'effort

(Discours du Rabbi, 10 Chevat 5728-1968 et 11 Nissan 5732-1972)

1. Se référant à la promesse que D.ieu fit à Avraham, "Je donnerai cette terre à ta descendance"⁽¹⁾, le Midrash dit⁽²⁾ : "Avraham marchait à Aram Naharaïm quand il en vit les hommes manger, boire, s'amuser. Il dit : 'D.ieu fasse que je n'aie pas de part en cette terre'. Puis, parvenu à l'échelle de Tsour, il vit les hommes désherber, sarcler. Il dit alors : 'D.ieu fasse que ma part soit dans cette terre'. Et, le Saint béni soit-Il lui répondit : 'Je donnerai cette terre à ta descendance'".

Le Midrash établit ainsi un lien entre la promesse de D.ieu, "Je donnerai cette terre à ta descendance" et la volonté d'Avraham, "D.ieu fasse que ma part soit dans cette terre", inspirée par l'activité des habitants du pays. C'est donc leur travail agricole qui fut la cause, non seulement de la demande d'Avraham de posséder cette terre, mais aussi de l'attribution d'Erets Israël à sa descendance.

Toutefois, une question se pose ici. Avraham dit : "D.ieu fasse que ma part soit dans

(1) Le'h Le'ha 12, 7.

(2) Midrash Béréchit Rabba, Parchat Le'h Le'ha, chapitre 39, au par. 8.

cette terre", ce qui veut dire aussi qu'il souhaitait s'installer parmi les autres habitants de la région, parce qu'ils étaient travailleurs. Il voulait résider parmi des hommes qui avaient un bon comportement et qui ne faisaient pas que : "manger, boire, s'amuser". En revanche, la promesse : "Je donnerai cette terre à ta descendance" signifie que celle-ci appartiendrait uniquement aux enfants d'Israël, après l'héritage et la conquête. Dès lors, pourquoi cette promesse est-elle liée au bon comportement des précédents habitants de l'endroit, à l'époque d'Avraham ?

2. On pourrait expliquer que l'attitude des habitants de la terre donnait une indication sur les qualités de cette région, conformément à l'affirmation de nos Sages⁽³⁾, dont

la mémoire est une bénédiction, selon laquelle ; "certaines terres donnent naissance à...".

On peut, toutefois, se poser la question suivante. Nos Sages, dont la mémoire est une bénédiction, disent⁽⁴⁾ que : "les cananéens avaient le comportement le plus corrompu d'entre les nations et l'endroit destiné à Israël^(4*) était le plus corrompu de tous". De façon générale, les cananéens étaient donc très bas, y compris par rapport aux habitants d'Aram Naharaïm. Dès lors, comment affirmer que le simple fait que les habitants du pays travaillent la terre ou bien le seul caractère positif de cette terre puissent contrebalancer tous les autres défauts, au point de penser que cette terre est celle qui convient aux Juifs ?

(3) Midrash Bamidbar Rabba, chapitre 16, au paragraphe 12 et commentaire de Rachi sur le verset Chela'h 13, 18.

(4) Torat Cohanim sur le verset A'hareï 18, 3. On trouvera aussi un autre enseignement des Sages, juste avant cela, de même que dans le commentaire de Rachi sur la Torah.

(4*) C'est ce qui est dit dans l'édition

de Venise, en 5369, dans celle de Dessuya, en 5502 et dans celle de Vienne, en 5622, qui fut réalisée par duplication. En revanche, plusieurs autres versions disent : "l'endroit en lequel Israël s'est installé". Un manuscrit du Torat Cohanim, paru à New York en 5717, dit, à la page 372 : "l'endroit en lequel Israël réside".

3. Concernant l'importance et la qualité du travail, nos Sages, dont la mémoire est une bénédiction, rapportent⁽⁵⁾ : "Rabbi Eliézer enseigne : l'homme fut créé pour l'effort, ainsi qu'il est dit⁽⁶⁾ : 'l'homme est né pour l'effort', mais je ne sais pas, d'emblée, s'il est créé pour l'effort de la bouche ou pour celui du travail. De ce fait, il est dit⁽⁷⁾ : 'pressantes sont les exigences de la bouche' et l'on peut en conclure qu'il est créé pour l'effort de la bouche. Mais, je ne sais pas encore s'il s'agit de l'effort de l'étude de la Torah ou bien de celui de la discussion. C'est pour cela qu'il est dit⁽⁸⁾ : 'ce livre de la Torah ne quittera pas ta bouche'. Il faut en conclure qu'il est créé pour l'effort de l'étude de la Torah".

(5) Traité Sanhédrin 33b.

(6) Job 5, 7.

(7) Michlé 16, 26.

(8) Yochoua 1, 8.

(9) On verra le Or Ha Torah, Parchat Chemini, à la page 56, qui constate que : "les commentateurs ont eu beaucoup de difficulté à expliquer ce point"

(10) Selon le commentaire de la Michna, traité Avot, chapitre 1, à la Michna 17, qui dit : "Je n'ai rien trouvé de meilleur pour le corps que le silence".

Or, on peut se poser, à ce propos, la question suivante⁽⁹⁾ : comment peut-on imaginer que le monde ait été créé pour : "l'effort du travail" ? Quelle qualité présente-t-il, qui permettrait de le définir comme la finalité ultime de la création de l'homme ? Et, l'on ne comprend pas non plus la seconde hypothèse : comment l'homme pourrait-il être créé pour : "l'effort de la discussion" ? Bien plus, le Rambam explique longuement⁽¹⁰⁾ que la plupart des paroles qu'il prononce n'ont pas lieu d'être.

Et, la question est d'autant plus forte quand on sait qu'une hypothèse de la Torah en est partie intégrante⁽¹¹⁾. On peut le déduire également de la Hala'ha selon laquelle celui qui étudie une question, une

(11) Ceci est envisagé par la Loi écrite et l'on verra, à ce propos, le Likouteï Lévi Its'hak, lettres, à la page 266, qui dit : "Il en est de même pour la Hala'ha de laquelle les Sages disent ensuite qu'elle est extérieure. Elle a pourtant été intégralement donnée par D.ieu, véritablement en ces termes. C'est D.ieu Lui-même Qui prononce chaque Hala'ha et Lui-même Qui affirme qu'elle est extérieure".

hypothèse de la Torah, sans prendre connaissance de la réponse, de la conclusion, n'en est pas moins tenu de réciter les bénédictions de la Torah⁽¹²⁾.

Bien plus, dans ces bénédictions, on mentionne : "Sa Torah", "Torah de Vérité", ce qui veut dire que cette question ou cette hypothèse ont un aspect et une explication véritables, bien que ceux-ci ne soient pas adaptés, en l'occurrence⁽¹³⁾.

Il en est donc de même pour ce qui fait l'objet de notre propos. La qualité que présentent : "l'effort du travail" et : "l'effort de la discussion", du fait de laquelle on peut penser qu'ils sont la finalité de la création, n'est pas écartée par la conclusion de la Guemara, selon laquelle l'homme : "fut créé pour l'effort de l'étude de la Torah". La Guemara veut dire uniquement que l'effort du travail et celui de la discussion, à

eux seuls, ne sont pas suffisants pour être la finalité de la création.

En d'autres termes, l'ordre adopté par l'analyse de la Guemara, formulant une première hypothèse, "il fut créé pour l'effort du travail", puis une seconde, "pour l'effort de la discussion", puis la conclusion, "pour l'effort de l'étude de la Torah", ainsi qu'il est dit : "ce livre de la Torah ne quittera pas ta bouche", n'est pas remis en cause, à l'issue de ce raisonnement. Pour que l'homme atteigne la finalité de sa création, "l'effort de l'étude de la Torah", il doit, au préalable, posséder les qualités de : "l'effort du travail" et de : "l'effort de la discussion". Par la suite, quand il intègre l'un et l'autre dans : "l'effort de l'étude de la Torah", il atteint la perfection de la finalité pour laquelle il a été créé.

4. Nous comprendrons tout cela en définissant, au préalable, l'importance de

(12) On consultera, à ce sujet, le traité Erouvin 53a et 65a, de même que la fin du traité Horayot. Il en est de même également dans différents autres textes.

(13) Il en est de même dans la Parchat Le'h Le'ha, qui dit : "sa maîtresse devint peu respectable à ses yeux", au verset 16, 4 et l'on verra le commentaire de Rachi sur ce verset.

l'effort, de façon générale, qui est, de fait, la finalité de la création de l'homme, ainsi qu'il est dit : "l'homme est né pour l'effort". Or, en apparence⁽¹⁴⁾, D.ieu étant l'Essence du bien et : "il est dans la nature de celui qui est bon de prodiguer le bien, pourquoi donc a-t-Il conçu la création de telle façon que l'homme doive avoir recours à l'effort et à la fatigue ?

Et, l'on ne peut pas penser qu'il en est ainsi parce que l'homme conçoit du plaisir essentiellement de ce qui est le fruit de son effort, conformément à l'enseignement de nos Sages⁽¹⁵⁾, dont la mémoire est une bénédiction, selon lequel : "un homme préfère une mesure lui appartenant à neuf mesures émanant de son prochain". En effet, ils ne veulent pas dire qu'il en est toujours ainsi et il s'agit unique-

ment, en l'occurrence, d'une nature que D.ieu a implantée en l'homme. Cette constatation conduit donc à formuler la même question encore une fois : pourquoi D.ieu créa-t-Il l'homme en sorte que, par nature, il conçoive du plaisir précisément de ce qui implique, de sa part, un effort et donc de la peine, plutôt que d'un cadeau gratuit ?

L'explication est la suivante. Le bien véritable et parfait, tel que l'homme peut l'atteindre, est non seulement la plus haute intégrité que l'on puisse concevoir parmi les créatures, mais aussi une identification au Créateur, si l'on peut s'exprimer ainsi, l'état que nos Sages, dont la mémoire est une bénédiction, appellent⁽¹⁶⁾ : "l'associé du Saint béni soit-Il dans la création".

(14) Sur l'ensemble de ce paragraphe, on consultera la Haggadah de Pessa'h avec un recueil de commentaires, de coutumes et d'explications, édition de 5739, à partir de la page 457 et dans

les notes. On verra aussi le Likouteï Si'hot, tome 3, à partir de la page 1009.

(15) Traité Baba Metsya 38a.

(16) Traité Chabbat 10a et 119b.

De ce fait, D.ieu a implanté dans la nature de la création que les besoins de l'homme n'y soient pas satisfaits d'emblée, mais que son effort soit nécessaire pour les combler. De la sorte, cet homme peut s'élever, non seulement vers la perfection de celui qui reçoit, mais aussi vers le niveau de Celui Qui donne⁽¹⁷⁾ et Qui crée. C'est alors qu'il s'identifie à son Créateur. Pour cela, l'homme doit consentir à l'effort et, à son tour, créer par ses moyens propres.

C'est pour cette raison qu'une telle nature fut donnée à l'homme, pour cela qu'il ne conçoit aucun plaisir de ce qui lui est donné gratuitement. Bien au contraire, le "pain de la honte"⁽¹⁸⁾ est, pour lui, une humiliation, car il sait que son rôle et son besoin d'intégrité ne lui permettent pas de se contenter de recevoir. Il doit

également donner, au même titre que son Créateur.

5. Ceci nous permettra de comprendre pourquoi la première idée de la Guemara est que l'homme fut créé pour : "l'effort du travail". En effet, c'est cet effort qui élève l'homme au rang de celui qui donne, du Créateur, d'associé du Saint béni soit-Il dans la création. Il est donc bien clair que cet effort ne doit pas porter sur ce qui concerne l'homme, à titre personnel, à son niveau, mais bien sur ce qui lui permet d'exercer son influence sur la création, sur les minéraux, les végétaux et les animaux du monde. C'est précisément de cette façon qu'il peut être l'associé de D.ieu, au sein de cette création.

De ce fait, la Guemara envisage, tout d'abord que le verset : "l'homme est né pour

(17) On verra le commentaire du Maharcha sur le traité Sanhédrin 33b, qui dit que le mot *Amal*, effort, est constitué des initiales de la phrase signifiant : "étudier pour enseigner".

(18) On verra le Yerouchalmi, traité Orla, chapitre 1, au paragraphe 3, le Likouteï Torah, Parchat Tsav, à la page 7d. On verra aussi les références du Beth Yossef, Béréchit, première édition, au paragraphe : "veille du vendredi 14 Tévet", à la page 10a.

l'effort" fasse référence, non pas à : "l'effort de la discussion" ou à : "l'effort de l'étude de la Torah", qui ne concerne pas les préoccupations du monde, mais bien à : "l'effort du travail", tel qu'il est souhaitable d'après la Torah⁽¹⁹⁾, puisque c'est bien ainsi qu'il faut comprendre cette expression, comme nous le montrons au paragraphe 7. Ainsi, l'homme agit, fait en sorte que la création soit conforme à ce qu'elle doit être, dans le but d'assumer son rôle d'associé de D.ieu, dans la création.

6. Il en résulte que l'effort doit permettre à l'homme d'assumer son rôle d'associé de D.ieu dans la création et ceci suffit pour établir que : "l'effort du travail", à lui seul, n'est pas suffisant pour atteindre la perfection et le sommet de cette association. C'est pour cela qu'il faut, en outre, avoir recours à : "l'effort de la discussion".

En effet, l'association dans la création est conclue lorsque l'homme ressemble à son Créateur. Or, D.ieu ne fait pas qu'accorder Son influence à la création. Il la renouvelle et l'homme assume donc pleinement son rôle d'associé lorsqu'à son tour, il renouvelle la création.

C'est pour cette raison que "l'effort du travail", à lui seul, n'est pas suffisant, même si le travail effectué de la manière qui convient apporte effectivement l'élévation au monde. En effet, la force d'action investie en l'effort du travail ne montre pas la supériorité de l'homme, par rapport aux autres catégories de la création. De fait, l'animal lui-même en possède l'équivalent. L'homme ne peut donc apporter au monde qu'une élévation à la mesure de la création, à laquelle l'animal appartient aussi, mais non celle qui la dépasse et qui constituerait un fait nouveau.

(19) On verra le traité Chabbat 31a, qui dit que la première question posée à l'homme, quand il est soumis au jugement céleste, est : "as-tu fait du commerce honnêtement ?".

En revanche, lorsque "l'effort du travail" est lié à "l'effort de la discussion", le travail et l'influence, au sein du monde, expriment toute la qualité du genre humain^(19*), doué de parole. C'est de cette façon que les hommes accomplissent, dans la création, un fait nouveau et une élévation accrue, dépassant la création telle qu'elle fut réalisée d'emblée, avant l'apparition du genre humain et son existence.

Pour autant, cela non plus n'est pas une véritable association, car l'homme n'a pas de part en ce qu'il crée, en général, en sa force de parole, en particulier. Par contre, lorsque cette dernière est investie dans la Torah, qui est l'enseignement du Créateur

et : "Lui et Sa Sagesse ne font qu'un"⁽²⁰⁾, en fournissant un effort afin de faire sienne cette Torah^(20*), l'homme introduit effectivement un fait nouveau : il unifie la création au Créateur, si l'on peut s'exprimer ainsi. En pareil cas, l'homme est effectivement à l'image du Créateur. Il devient l'associé du Saint béni soit-Il dans la création.

7. On peut donner, à ce propos, une explication plus profonde. Mon beau-père, le Rabbi, explique⁽²¹⁾ que : "l'effort du travail" consiste⁽²²⁾ à : "faire son travail consciencieusement, à avoir foi en D.ieu, Qui assure la subsistance. Dès lors, D.ieu, béni soit-Il, lui accorde Sa bénédiction". Il définit également : "l'effort de la discussion" en ces termes :

(19*) On verra le commentaire du Maharcha sur le traité Sanhédrin 33b.

(20) Rambam, lois des fondements de la Torah, chapitre 2, au paragraphe 10 et Tanya, seconde partie, au chap. 8.

(20*) Traité Avoda Zara 19a. On verra aussi le Tanya, au chapitre 5 et le Guide des Egarés, tome 1, au chapitre 68.

(21) On verra le discours 'hassidique intitulé : "Rabbi Eliézer enseigne : l'homme fut créé pour l'effort", de 5689, aux chapitres 3 et 6.

(22) On verra aussi le Or Ha Torah, Parchat Vayéchev, tome 5, à la page 911a et le discours 'hassidique intitulé : "Il ne vit pas", de 5670, à partir de la page 195.

“c’est s’investir en la prière⁽²³⁾, d’après l’enseignement de nos Sages⁽²⁴⁾, dont la mémoire est une bénédiction, selon lequel : ‘il n’est de discussion que la prière’.”

L’explication de tout cela est le fondement de l’analyse exposée ci-dessus, selon laquelle : “l’effort du travail” est à la mesure de la création, alors que : “l’effort de la discussion” la dépasse. En effet, la simple foi en D.ieu, Qui assure la subsistance, ne permet pas d’obtenir l’élévation transcendant le monde. Le simple fait qu’il soit nécessaire d’agir et d’avoir recours aux voies de la nature est la conséquence des limites et

des entraves qui sont inhérentes au monde. En conséquence, même si “l’effort du travail” est pénétré de foi en D.ieu, Qui assure la subsistance et ne fait pas qu’emprunter les voies naturelles, il ne peut, cependant, atteindre un niveau plus haut que l’aspect de la Divinité s’introduisant dans le monde⁽²⁵⁾.

A l’inverse, la prière fervente, “l’effort de la discussion”, est : “une échelle plantée en terre dont le sommet parvient jusqu’au ciel”⁽²⁶⁾. Elle assure l’élévation de l’homme, du bas vers le haut, “jusqu’au ciel”, bien plus haut que la création.

(23) On verra encore le Or Ha Torah, Parchat Vayéchev, tome 5, à la page 911b, Parchat ‘Hayé Sarah, à partir de la page 129a, le discours ‘hassidique intitulé : “Il ne vit pas”, de 5670, à la page 195 et le Yearot Devach, cité par le Ets Yossef sur le Ein Yaakov, traité Sanhédrin 33b.

(24) Traités Bera’hot 26b et Avoda Zara 7b.

(25) On verra la longue explication du discours ‘hassidique intitulé : “Rabbi Eliézer enseigne : l’homme fut

créé pour l’effort”, de 5689, à partir du chapitre 3, de même que, notamment, le Or Ha Torah, Parchat Vayéchev et le discours ‘hassidique intitulé : “Il ne vit pas”, à la même référence, qui précisent que : “l’effort du travail” suscite l’Effort de D.ieu, qui est à l’origine de la création des mondes, celui d’Assya.

(26) Vayetsé 28, 12. Zohar, tome 1, à la page 266b et tome 3, à la page 306b, de même que les Tikounei Zohar, au Tikoun n°45.

C'est pour cela que "l'effort du travail"⁽²⁷⁾ doit être lié à "l'effort de la discussion" afin d'apporter à la création une élévation accrue, bien au-delà de celle qu'elle possède par elle-même⁽²⁸⁾. Telle est la signification de cette : "échelle plantée en terre dont le sommet parvient jusqu'au ciel". La prière assure l'élévation, non seulement de l'homme qui la formule, mais aussi des objets du monde, "plantés en terre", au point de les con-

duire : "jusqu'au ciel"⁽²⁹⁾, à un niveau qui transcende le monde⁽³⁰⁾.

8. Ainsi, "l'effort de la discussion", la prière fervente apporte au monde une hauteur qu'il ne possédait pas, lors de sa création. En revanche, il n'y réalise pas un fait nouveau, car, pendant la prière, l'homme s'élève par ses forces propres. Or, cet homme est, par nature, limité et sa capacité de s'élever l'est donc

(27) On verra aussi le discours 'hassidique intitulé : "Rabbi Eliézer enseigne : l'homme fut créé pour l'effort", de 5689, au chapitre 6, à propos de la prière fervente, "l'effort de la discussion", qui dit, en effet, que : "celui qui s'attache à D.ieu pendant la prière en conserve la trace en tout ce qu'il accomplit et en ses actions de la journée". De même, la fin de ce discours 'hassidique précise : "La Amida et la soumission qu'elle suppose, pendant la prière, permettent de se lier à Celui Qui accomplit des merveilles, grâce à l'effort du travail".

(28) On verra le discours 'hassidique intitulé : "Il ne vit pas", précédemment cité, à la page 195.

(29) On verra, en particulier, le discours 'hassidique intitulé : "C'est le jour", de 5694, à la fin du chapitre 2, dans le Séfer Ha Maamarim Kountrassim, tome 2, à la page 319b, le début du discours 'hassidique intitulé : "et, il rêva", de 5608, de même que le Likouteï Torah, Parchat Bechala'h, à la page 2c.

(30) On verra le Torah Or, Parchat Noa'h, aux pages 9b et 10a, de même que le Likouteï Torah, Parchat Behar, à la page 41a, à propos de la Torah et des Mitsvot qui sont mises en pratique au quotidien.

également. En conséquence, la transformation réalisée dans le monde reste inscrite dans les limites de la création⁽³¹⁾, de sorte qu'il n'y a là aucune modification, aucun fait nouveau, lequel suppose nécessairement une élévation sans aucune commune mesure avec la situation précédente.

C'est la raison pour laquelle la Guemara adopte la conclusion selon laquelle

l'homme fut créé pour : "l'effort de l'étude de la Torah". En effet, la Torah, même lorsqu'elle se trouve ici-bas, reste celle du Saint béni soit-Il⁽³²⁾, sans aucune limite. Transcendant la création⁽³³⁾, la Torah a le pouvoir de modifier l'existence du monde et même de la renouveler totalement⁽³⁴⁾.

Pour être en mesure, grâce à "l'effort de l'étude de la Torah"⁽³⁵⁾, d'élever le monde à

(31) On verra la fin du discours 'hasidique intitulé : "Rabbi Eliézer enseigne : l'homme fut créé pour l'effort", de 5689, à la même référence, qui précise que : "c'est tout cela, l'effort qui est fourni sous le soleil". On verra aussi le Or Ha Torah, Parchat Vayéchev et Parchat 'Hayé Sarah, à la même référence, le début du Torat 'Haïm, dans le premier discours 'hasidique intitulé : "Au commencement D.ieu créa", au chapitre 7, le discours 'hasidique intitulé : "Il ne vit pas", à la même référence et le Likouteï Lévi Its'hak sur le Zohar, tome 2, à la page 158.

(32) On consultera le traité Bera'hot 22a.

(33) On verra la fin du discours 'hasidique intitulé : "Rabbi Eliézer enseigne : l'homme fut créé pour l'effort", de 5689, à la même référence et, de même, le Or Ha Torah, Parchat Vayéchev et Parchat 'Hayé Sarah, à

cette référence et le discours 'hasidique intitulé : "Il ne vit pas", précédemment cité, qui disent que la Torah transcende le "soleil de D.ieu", en relation avec les mondes.

(34) Selon l'explication de nos Sages, dont la mémoire est une bénédiction, notamment dans le Yerouchalmi, traité Nedarim, chapitre 6, au paragraphe 8, à propos du verset : "D.ieu conclut pour moi".

(35) On consultera le Torat 'Haïm, même référence, à la fin du chapitre 7, qui indique : "c'est ce que l'on appelle : 'l'effort de l'étude de la Torah', ayant pour but de réparer la création". De fait, "l'effort de l'étude de la Torah" ne se limite pas à cette étude. Il doit, en outre, être prononcé oralement, ainsi qu'il est dit : "ce livre de la Torah ne quittera pas ta bouche". On verra aussi le Tanya, au début du chapitre 37, de même que le commentaire du Maharcha cité à la note 17.

un niveau bien plus haut que celui de la création et : “extérieur” à elle, jusqu’à acquérir une existence nouvelle, il faut que ce monde, tel qu’il est par lui-même, subisse une transformation profonde.

De ce fait, il est nécessaire, tout d’abord, de réaliser : “l’effort du travail”, d’agir, dans les domaines du monde, conformément aux directives de la Torah. De cette façon, on transforme le monde en lui conférant l’apparence de la sainteté. Néanmoins, cela n’est pas encore suffisant, car le monde ne doit pas être confiné dans l’état qui est le sien, même après avoir pris l’apparence de la sainteté. Il faut donc ajouter à cela : “l’effort de la discussion”, afin d’élever le monde vers un stade qui dépasse sa création, dans la mesure de ce que l’homme peut accomplir par ses forces propres, grâce à sa prière fervente.

Après cette entrée en matière, cette préparation par : “l’effort du travail” et par : “l’effort de la discussion”⁽³⁶⁾, on peut faire intervenir : “l’effort de l’étude de la Torah” qui, prenant sa source en l’Essence de D.ieu, est en mesure d’introduire un fait nouveau dans la création. C’est de cette façon qu’est atteinte sa finalité, qui est l’édification d’une Demeure pour D.ieu, ici-bas, de sorte que les créatures inférieures accèdent, à proprement parler, à une existence nouvelle⁽³⁷⁾.

On comprend donc que l’existence des trois catégories d’effort, dans cet ordre, “effort du travail”, “effort de la discussion” et : “effort de l’étude de la Torah”, permet d’établir le sens du verset : “L’homme est né pour l’effort”. Car, c’est grâce à ces trois catégories que l’homme introduit un fait nouveau dans la création. Il devient

(36) On verra le Torat ‘Haïm, à la même référence, au début du chapitre 9, qui explique : “cela veut dire que : ‘l’effort de l’étude de la Torah’ s’introduit en : ‘l’effort de la discussion’ sur

la création, afin de la réparer et de l’élever”.

(37) On verra la longue explication du Likouteï Si’hot, tome 6, à partir de la page 22 et dans les notes.

ainsi l'associé du Saint béni soit-Il, au sein de cette création, à l'image du Créateur. Telle est bien la finalité de la création.

9. On a dit, au préalable, que l'effort de l'homme, en général, doit permettre d'accomplir la finalité de sa création, qui est la transformation du monde par : "l'effort de l'étude de la Torah", transcendant cette création. Pour obtenir un tel résultat, il faut introduire, au préalable, "l'effort du travail" et : "l'effort de la discussion". Il en est donc de même pour Erets Israël, le pays des Juifs.

Erets Israël fut donnée, dans un premier temps, aux sept peuples⁽³⁸⁾, afin que les enfants d'Israël fassent la conquête de ce pays et le transforment, d'une contrée

non juive en Erets Israël, la Terre sainte⁽³⁹⁾, un pays éclairé, d'une manière évidente, par la lumière de la Torah⁽⁴⁰⁾, transcendant le monde.

C'est ce processus qui fut introduit à l'époque d'Avraham, début des "deux millénaires de Torah"⁽⁴¹⁾. Puis, "Avraham commença à répandre la clarté"⁽⁴²⁾, à illuminer le monde par la Lumière de D.ieu qui transcende la création.

Comme le précisent nos Sages⁽⁴³⁾, dont la mémoire est une bénédiction, la façon dont il mena sa réflexion fut pleinement conforme à ce quelle devait être. Elle fut un : "effort", puisqu'il est dit que : "celui qui te dit ne pas avoir fait d'effort et avoir, néanmoins, trouvé, ne le crois pas"⁽⁴⁴⁾. Avraham médita au

(38) Selon le commentaire de Rachi au début de la Parchat Béréchit.

(39) On verra la longue explication du Likouteï Si'hot, tome 5, à la page 11 et dans les notes, tome 10, à partir de la page 2.

(40) On verra le commentaire du Ramban sur le verset A'hareï 18, 25, qui dit que : "les Mitsvot concernent essentiellement ceux qui résident dans

le pays de D.ieu". On consultera cette longue explication.

(41) Traité Avoda Zara 9a.

(42) Midrash Chemot Rabba, chapitre 15, au paragraphe 26.

(43) Midrash Béréchit Rabba, au début du chapitre 39. On verra aussi le Ramban, lois de l'idolâtrie, chapitre 1, au paragraphe 3.

(44) Traité Meguila 6b.

monde, puis au soleil, qui lui accorde son influence et il parvint à la conclusion que ce monde a un Maître⁽⁴⁵⁾. Il comprit que ce Maître est sans aucune commune mesure avec Son monde. Ainsi, nos Sages, dont la mémoire est une bénédiction, disent⁽⁴⁶⁾ que : "la Divinité Qui est à l'origine de la création des mondes n'est pas Son aspect essentiel".

10. Pour que ce pays devienne le réceptacle de la Lumière de la Torah perçue par Avraham, qui transcendait le monde et qu'il puisse, de cette façon, être transformé en Erets Israël, en Terre sainte,

il était donc nécessaire d'introduire, au préalable : "l'effort du travail" et : "l'effort de la discussion".

De ce fait, l'activité des hommes du pays, qui désherbait et sarclait, fut : "l'effort du travail", la préparation. Par la suite, il y eut, la requête et la prière⁽⁴⁷⁾ d'Avraham, "l'effort de la discussion", qui dit : "D.ieu fasse que ma part soit dans cette terre", qu'elle lui soit attribuée, puis à sa descendance après lui, afin qu'elle en fasse un pays éclairé par la Lumière de la Torah et transcendant la création.

* * *

(45) On verra le Midrash Béréchit Rabba, à la même référence, cité et expliqué par le Likouteï Torah, Chir Hachirim, à la page 8a, le Or Ha Torah, Parchat Yethro, à la page 842 et la fin du discours 'hassidique intitulé : "car, auprès de Toi", de 5701.

(46) Torah Or, Meguilat Esther, à la page 99b, cité et expliqué par le

Likouteï Torah, Chir Hachirim, à la page 8a, le Or Ha Torah, Parchat Yethro, à la page 842 et la fin du discours 'hassidique intitulé : "car, auprès de Toi", de 5701.

(47) On verra aussi le commentaire du Razav sur le Midrash Béréchit Rabba, à cette même référence de la Parchat Le'h Le'ha.